

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 10 h 00 à la salle des fêtes de Castellane sous la présidence de M. Bernard CLAP.

| Nombre de membres | | |
|---------------------|-------------------------|---------|
| En exercice | Présents et représentés | Votants |
| 22 | 11 + 8 | 19 |
| Total des voix : 27 | | |

| Date de convocation |
|---------------------|
| 17/03/2022 |

Etaient présents :

7 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** : Trigance ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Jean-Marie PAUTRAT** : Allons ; **Antoine FAURE** : Aups ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Philippe MARANGES** : Castellane ; **Brune BICHON** : Thorame basse

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** : Communauté de communes Alpes Provence ; Verdon ; **Christophe BIANCHI**, Durance Luberon Verdon Agglomération

2 représentants du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (4 voix chacun) : **Sophie VAGINAY RICOURT** et **Jean-Charles BORGHINI**

Délibération
n°22_03_B3_06

Ont donné pouvoir (1 voix chacun) : **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue) à **Jacques ESPITALIER** ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) à **Bernard CLAP** ; **Magali STURMA-CHAUVENEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Raymonde CARLETTI** (La Martre) à **Paul CORBIER** ; **Romain COLIN** (Moustiers Ste Marie) à **Christophe BIANCHI** ; **Alain SAVARY** (St Paul lez Durance) à **Bruno BICHON** ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) à **Jean-Marie PAUTRAT** ; Ont donné pouvoir (3 voix) **Nathalie PEREZ LEROUX** (Conseil Départemental du Var) à **Antoine FAURE**

Réponse à l'appel à projet « démultiplication » de France Agri Mer : diversification et allongement des rotations en système céréalier lavandicole
Modification du plan de financement

Dans le cadre de son nouveau cadre logique, la démarche REGAIN s'oriente vers des actions en faveur de la diversification des cultures du plateau de Valensole. La diversification vise à répondre à divers enjeux :

- Amélioration de la fertilité des sols
- Diversification des paysages
- Diminution de la dépendance aux intrants
- Sécurisation de la production et de la rentabilité des exploitations dans un contexte de dérèglement climatique mais aussi de variabilité des marchés du blé et du lavandin

Sur le plateau de Valensole, les initiatives de diversification étaient restées faibles jusqu'à présent. Mais aujourd'hui, plusieurs opportunités se présentent avec, en premier lieu, la coopérative DuranSia (union de GPS et Alpes Sud) qui est entrée dans une phase de diversification et de montée en gamme de ses filières. Elle travaille en particulier sur le développement des productions de légumes secs (lentilles, pois chiche, quinoa, chia, haricots...), des démarches « zéro résidus de pesticides » et la conversion en agriculture biologique. GPS (puis DuranSia) s'est rapproché des membres de la démarche REGAIN depuis l'été 2020 pour réfléchir à un projet commun autour de la diversification. En juin 2021, un accord de collaboration a été signé entre les partenaires REGAIN et DuranSia pour initier un travail sur le sujet. Entre temps, d'autres partenaires locaux ont été associés au projet : Arvalis, Agribio04 et le GIEE Essen'sol animé par le Parc. Les réunions de travail ont abouti à la construction d'un projet sur la diversification des assolements des exploitations lavandicoles. Afin de financer ce projet, il est prévu de répondre à l'appel à projet « démultiplication » lancé par France Agri Mer. **Le chef de file identifié est la coopérative DuranSia.**

Le projet a pour objectif d'accroître la diversité culturelle et l'allongement des rotations des systèmes céréaliers lavandicoles en développant des cultures à bas niveau d'intrants avec les agriculteurs.

Il s'articule autour de 4 actions associant les partenaires REGAIN, DuranSia, Arvalis, Agribio04 et le GIEE Essen'sol :

- La prospection et l'identification des cultures de diversifications possibles au regard du contexte pédoclimatique local et des débouchés, en concertation avec les agriculteurs. Cette phase intégrera un travail d'évaluation de la vulnérabilité de ces cultures face aux aléas climatiques et à la fourniture potentiellement limitante en eau.
- La mise en place d'un réseau de parcelles pour suivre les cultures de diversification identifiées et acquérir des références agronomiques, économiques et environnementales en contexte local. Ce suivi aura également pour objectif d'optimiser les itinéraires techniques de ces cultures en les adaptant au contexte local pour sécuriser leur réussite (date de semis, conduite, fertilisation...)
- La promotion et la démultiplication des cultures de diversifications à bas niveau d'intrants à travers la diffusion des résultats obtenus (journées techniques, guide).
- La coordination et l'animation du projet.

Pour la première année de l'action (2022), le temps de travail de l'agent du Parc consacré au projet est déjà financé par l'Agence de l'Eau (animation REGAIN). Le budget présenté concerne donc la période 2023-2025.

Coût total TTC de l'opération :314 346,00 €

Coût total TTC Parc du Verdon36 957,84 €

CASDAR (80%).....29 566,27 €

Autofinancement (20 %)7 391,57 €

Entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent l'opération ainsi présentée et son plan de financement modifié ;
- autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers ;
- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de ces opérations.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le
et publication le

